

Agenda des collectes

Thelloise

ATTENTION CET AGENDA EST VALABLE UNIQUEMENT du 1^{er} janvier au 27 février 2022

J'habite à



Ordures
ménagères



Emballages
et papiers

Je suis collecté le

ABBECOURT	MERCREDI	VENDREDI
ANGY	MARDI	JEUDI
ANSACQ	JEUDI	VENDREDI
BALAGNY-SUR-THÉRAIN	MARDI	JEUDI
BELLE-EGLISE	MERCREDI	LUNDI
BERTHECOURT	JEUDI	MARDI
CAUVIGNY	VENDREDI	JEUDI
CROUY-EN-THELLE	MARDI	LUNDI
DIEUDONNÉ	JEUDI	LUNDI
ERCUIS	JEUDI	LUNDI
FOULANGUES	MARDI	LUNDI
FRESNOY-EN-THELLE	MERCREDI	MARDI
HEILLES	MERCREDI	MARDI
HODENC-L'ÉVÊQUE	MERCREDI	VENDREDI
HONDAINVILLE	MARDI	JEUDI
LACHAPELLE-SAINT-PIERRE	LUNDI	LUNDI
LE COUDRAY-SUR-THELLE	LUNDI	LUNDI
LE MESNIL-EN-THELLE	VENDREDI	MARDI
MONTREUIL-SUR-THÉRAIN	MERCREDI	LUNDI
MORANGLES	VENDREDI	LUNDI
MORTEFONTAINE-EN-THELLE	LUNDI	LUNDI
MOUCHY-LE-CHÂTEL	JEUDI	LUNDI
NEUILLY-EN-THELLE	MARDI	MERCREDI
NOAILLES	JEUDI	VENDREDI
NOVILLERS-LES-CAILLOUX	LUNDI	LUNDI
PONCHON	MERCREDI	VENDREDI
PUISEUX-LE-HAUBERGER	MERCREDI	LUNDI
SAINT-FÉLIX	MARDI	JEUDI
SAINT-SULPICE	MERCREDI	VENDREDI
SAINTE-GENEVIÈVE	VENDREDI	MERCREDI
SILLY-TILLARD	LUNDI	VENDREDI
THURY-SOUS-CLERMONT	MARDI	JEUDI
ULLY-SAINT-GEORGES	MARDI	LUNDI
VILLERS-SAINT-SÉPULCRE	MERCREDI	MARDI



Pas de collecte
spéciale des sapins
en 2022

Merci de déposer vos sapins en déchetterie.
Ces derniers ne seront **pas ramassés**
avec les ordures ménagères



Un nouvel agenda vous sera communiqué courant février.

Respecter les codes couleurs des bacs pour faciliter la collecte.

Merci de sortir vos bacs ou poubelles la veille au soir.

Demande de dotation et maintenance du bac de tri en MAIRIE.



Une info ?



03 44 26 99 50



@Gestion.dechets.thelloise



gestiondesdechets@thelloise.fr

Ordures ménagères



Contenants non fournis

- sac poubelle
- bac roulant (conseillé norme NF EN 840) maxi 750 l
- poubelle à poignées



Conseils

- poids des sacs inférieur à 25 kg
- ne pas tasser le contenu des bacs de manière excessive
- mettre vos déchets en sacs fermés (par mesure d'hygiène)
- nettoyer régulièrement les contenants

! INTERDIT

- pneus, gravats, terre, déchets toxiques ou dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs...

Déchets végétaux



Contenants non fournis

- bac roulant (maxi 660 l)
- poubelle à poignées
- sac papier à usage unique
- sac réutilisable à poignées (maxi 120 l)



Conseils

- volume inférieur à 1m³ par collecte
- branches en fagot - longueur maxi 1m20 ; diam. branches < 4cm poids < 25 kg - pas de lien plastique ou métal
- ne pas tasser ni laisser déborder les déchets du contenant

Autres solutions

- déposer vos déchets végétaux en déchetterie toute l'année
- vous procurer un composteur auprès de nos services à petit prix

! INTERDIT

- fruits, tronc, souche, terre, branches (diam. > 4cm), planche de bois

Le tri + simple

www.consignesdetri.fr

TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient dans votre bac JAUNE



Contenants fournis

- bac jaune
- sac jaune transparent (en complément du bac)



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- déchets en vrac dans le bac sans les imbriquer entre eux

Encombrants / D3E



- enlèvement sur RDV au **NoVert 0 800 853 416** (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)



Conseils

- mobilier d'ameublement démonté
- collecte séparée pour les gros électroménagers (D3E)
- sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous
- volume limité à 1 m³ par collecte
- longueur max. 2m / largeur max. 1m50 / poids max. 75 kg

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

! INTERDIT

- déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques

Déchetteries



Après avoir trié vos déchets, vous pouvez vous rendre dans la déchetterie du SMDO de votre choix.

Conditions d'accès (particuliers)

- carte d'accès obligatoire
- accès gratuit mais réglementé
- 4 m³ par jour maximum et 50 passages par an
- carte perdue, volée ou dégradée, renouvellement 5€

Horaires d'ouverture, détail du règlement sur : www.smdoise.fr

APPEL GRATUIT
NoVert 0 800 60 20 02

SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

! INTERDIT

- extincteur, bouteille de gaz et d'hélium, amiante, produits explosifs ou radioactifs, médicaments, DASRI, carcasse de voiture, cendres

Verre



- borne à verre sur la commune (liste sur www.thelloise.fr)



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons

! INTERDIT

- vaisselle et plat en verre, céramique, bris de glace, miroir

Composteurs



Retrait à la Communauté de communes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sur RDV
Paiement en espèces ou chèque à l'ordre de «RR Prévention Déchet» sur présentation d'un justificatif de domicile